

Mécano immobilier sur Toulouse et Balma : les agent·e·s ne sont pas des sardines !

Tout d'abord un rappel des débats du CSAL de septembre avec les pistes et éléments de calendriers sur le dossier avec un extrait de notre compte rendu :

Mécano immobilier des services sur les résidences de Toulouse et Balma. La Direction a commandé un audit à une entreprise privée (35 000 € !!!). Nous avons dénoncé l'opacité de ce travail, fait sans aucun dialogue et recensement des besoins avec les agent·e·s et les syndicats.

Nous avons renouvelé nos propos du CSA de juillet pour refuser « l'ensardinement » des personnels induit par les priorités immobilières de l'État, ainsi que notre refus que les seuls objectifs soient la rationalisation et l'optimisation, sans tenir compte des besoins et de la réalité de nos métiers !



Les acteurs de prévention (Inspecteur Santé Sécurité au Travail et médecin de prévention) ont solennellement souligné ces questions en regrettant que la documentation de la DRFiP 31 « ne prenne jamais en compte les conditions de travail ». De même, ils ont souligné l'impératif d'un travail en amont, avec leurs préconisations et l'association des

instances (Formation Spécialisée) et des agent·e·s.

Quelque peu « bousculé » par ces interventions le DRFiP a exprimé « à l'oral » son accord pour que ces enjeux soient étudiés. Les documents seront fournis et plusieurs points d'informations faits dans les prochaines semaines (en FS ou en réunion spécifique) avec les syndicats.

De même, les projets seront mis en discussion dans les services concernés pour établir un diagnostic des besoins. La Direction indique vouloir valider un plan exact de localisation des services pour fin décembre 2023.

À ce stade il est envisagé : Pôle de Gestion Domaniale et Gestion des Patrimoines Privés sur la Place Occitane, création d'un Service de Gestion Financière DREAL Place Occitane, PNAA au CFP de Balma, TTA-CAS à la nouvelle Cité, PRS à Rangueil, CBR rue des lois...

*Nous avons rappelé ensuite **les réalités de nos services** (travail en double écran, masse de dossiers et documents papier, problématique de l'accueil téléphonique, accueil physique), mais aussi la visibilité des effectifs des services (problématique TTA-CAS, PRS, entre autres) en lien avec les « priorités du COM » qui confirment, s'il en était besoin, que « l'ensardinement » est non seulement inacceptable pour les conditions de travail des personnels, mais n'est pas, de plus, opérationnel pour le bon exercice de nos missions !*



Lors du CSAL du 19/10, les élu·e·s de *Solidaires Finances Publiques 31* sont longuement revenus sur ce dossier, car ce point était à l'ordre du jour avec en documents fournis les plans (projet de discussion à ce stade seulement) réalisés par le cabinet privé mandaté (chèrement!) par

la Direction. Nous mettons à la disposition ce document pour celles et ceux qui le souhaiteraient (nous contacter : solidairesfinancespubliques.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

Notre propos liminaire :

Nous découvrons donc le détail des premières réflexions du cabinet d'audit. Dans votre note fournie nous sommes stupéfaits. Lors du dernier CSAL des expressions solennelles ont été faites de la part des acteurs de prévention puis, en réponse, le Directeur s'est engagé à l'oral à prendre en compte l'humain au travail. Comment croire ces belles paroles quand vous n'évoquez une nouvelle fois que rationalisation, optimisation et mutualisation ? Nous renouvellerons nos analyses pour refuser « l'ensardinement » des personnels induit par les priorités immobilières de l'État.

Au-delà de nos premières réactions, nous rappellerons l'importance du rôle de la Formation Spécialisée dans le suivi de ces projets, mais aussi, préalable absolu à toute mise en œuvre, avec un réel dialogue avec les équipes concernées et les agent·e·s.

Nous rappellerons aussi les réalités de nos services (travail en double écran, masse de dossiers et documents papier, problématique de l'accueil téléphonique, accueil physique) mais aussi la visibilité des effectifs des services et des éventuelles réorganisations.

Dans le débat de l'instance les équipes de *Solidaires Finances Publiques 31* sont revenues longuement sur nos analyses de refus d'ensardinement des personnels » et sur la réalité de nos métiers et de nos missions.

Surtout nous avons pointé plusieurs incompréhensions majeures sur les projets présentés en lien avec la réalité des services, des missions, des liaisons, des besoins des équipes sur tous les sites : nouvelle cité administrative, Balma, rue des lois, Place Occitane, Rangeuil, Mirail... Et tenant compte au surplus des contraintes sécuritaires.

Dès lors l'impératif sera absolument à une totale transparence, à une présentation à toutes les équipes pour recenser les besoins et propositions. Mais aussi une présentation régulière dans les instances, et avec les acteurs de prévention, en particulier dans la FS !

La Direction a annoncé avoir transmis les plans aux chefs de services pour qu'ils instaurent un dialogue avec leurs équipes. La BIL va faire le tour de tous les services concernés dans les prochains jours et semaines pour faire le point et envisager des évolutions et recenser les besoins et les analyses des services.

Pour rappel en cible on parle de projection sur fin 2024 pour ces installations, mis à part sur la Place Occitane où l'installation du CGF DREAL impliquera un calendrier plus rapide.

Nous invitons les personnels à s'impliquer dans ces futures réunions dans les services et nous transmettre toutes leurs analyses et doléances. Pour rappel ce dossier sera régulièrement évoqué dans les futures instances (CSAL et FS) des prochains mois.

Ce dossier est central pour notre vie au travail ! Faisons-nous entendre !

Les dossiers de la direction, avec les plans, portent sur les sites suivants :

Balma, Mirail, Rangeuil, Nouvelle Cité de Toulouse, Place Occitane et Rue des Lois
Vous aurez remarqué qu'il n'y a pas les Carmes ce qui confirme l'intention de la direction de s'en débarrasser, sans doute dans un deal avec la DIE et la DG au niveau financier.

Si vous souhaitez ces documents nous rappelons de nous en faire la demande sur le mail

solidairesfinancespubliques.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

